

## **Les atouts du secteur agricole en vue de sa Contribution au succès du post-ajustement en Algérie.**

**Zemouri Messaoud  
Faculté des Sciences Economiques  
et des Sciences de Gestion.  
Université de BATNA.**

### **RESUME**

Le présent papier se propose de déterminer les avantages du secteur agricole algérien et ceci pour contribuer de manière effective au succès de la phase cruciale de post-ajustement. En effet, il s'agit d'une phase concluante sur deux aspects :

- En premier lieu, elle constitue l'unique justificatif des coûts économiques et sociaux considérables auxquels a donné lieu la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Algérie.
- En second lieu, la dynamisation du secteur agricole, dans le cas particulier de l'Algérie, constitue un puissant vecteur de réhabilitation, d'une part, de la mise en valeur des ressources nationales renouvelables, et d'autre part, de l'économie de production aux détriments de l'économie de rente qui, à travers la mise en valeur des hydrocarbures, a totalement dominé les procès de production et de reproduction en Algérie au cours des trois dernières décennies.

## INTRODUCTION

Dans le cas particulier de l'économie algérienne, quelles seraient les incidences positives attendues des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel? Pour notre part, nous en dénombrons trois essentielles, et dont l'occurrence à moyen et à long termes constituerait une preuve irréfutable de la pertinence, de la nécessité, et de l'efficacité des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en œuvre en Algérie. Il s'agit de la capacité de ces programmes à favoriser:

la diversification économique, et par là même la multiplication des sources de surplus économique qui seraient pour l'essentiel gagées sur des forces internes à l'économie de manière à relayer le secteur des hydrocarbures qui a quasi exclusivement monopolisé le financement de l'accumulation du capital en Algérie. Les limites de ce monopole ont été clairement révélées par le contre-choc pétrolier de 1986;

la rupture avec le caractère rentier qui caractérise l'économie algérienne au profit du caractère productif qu'elle a progressivement perdu consécutivement à la valorisation internationale des hydrocarbures;

la rupture avec l'économie d'endettement qui caractérise le fonctionnement de l'appareil de production algérien, et qui constitue un des principaux facteurs au centre de la vulnérabilité économique de l'Algérie. En effet, la crise de 1986 a permis de révéler que c'est l'économie d'endettement qui a prévalu jusque là en Algérie, dans la mesure où après plus de deux décennies d'injection massive de capitaux, le système productif n'a pas été en mesure de déclencher les processus cumulatifs indispensables à l'autonomisation de l'accumulation et à l'accroissement continu de l'échelle de la reproduction économique et sociale.

L'économie de crédit est en mesure de constituer un vecteur de croissance et de développement efficace lorsque sont remplies les deux conditions suivantes:

la création des conditions de remboursement des ressources mobilisées;

favoriser l'émergence et la multiplication des structures qui permettent la production d'un surplus économique de manière permanente.

Si ces deux conditions primordiales ne sont pas remplies, alors l'économie de crédit mue inexorablement en une économie d'endettement qui est source de dépendance et de vulnérabilité économiques.

Le secteur agricole a un rôle primordial à jouer dans la réalisation de ces trois objectifs déterminants pour le devenir de l'économie algérienne. D'où l'intérêt que revêt la détermination des atouts dont dispose ce secteur économique pour contribuer à la réalisation de ces objectifs.

On distinguera les atouts acquis à partir de l'expérience des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et ceux propres aux conditions mêmes de l'économie agricole algérienne.

### **I. Les acquis de l'expérience de l'ajustement structurel en vue de la stimulation des capacités productives de l'agriculture.**

L'évaluation de l'impact de l'ajustement structurel au niveau agricole, se heurte à deux difficultés majeures: la première difficulté résulte du fait que, plus que les autres secteurs économiques, l'agriculture subit fortement l'influence de variables exogènes qui n'ont aucun rapport avec la politique économique (conditions climatiques, conditions politiques...). La seconde difficulté a trait à la lenteur dans la réaction de l'agriculture aux stimuli extérieurs. En effet, de même que pour les investissements réalisés dans l'agriculture qui exigent des délais de maturation relativement longs, les réactions de l'agriculture

aux modifications de son environnement (politique, économique et social) ne sont pas automatiques, et elles ne se manifestent qu'après de longues périodes d'adaptation.

Dans le cas particulier de l'Algérie qui a achevé en avril 1998 la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel négociés avec le F.M.I, il paraît encore prématuré de prétendre à une évaluation précise de l'impact de ces programmes sur le développement agricole. Sur la base de l'évaluation interne des programmes, à savoir une évaluation à partir du niveau de réalisation des critères de performances, et en prenant en considération le fait que le processus d'ajustement structurel est antérieur à 1994, puisqu'il a été implicitement amorcé dès 1980 (ce qui permet un recul suffisant), nous tenterons d'apprécier la portée des instruments de l'ajustement structurel dont l'impact est direct au niveau de l'économie agricole algérienne.

En tant qu'ensemble de mesures de politique économique, le programme d'ajustement structurel vise une action profonde sur les structures économiques, et de ce fait, il affecte le secteur agricole qui occupe en général une place prépondérante au sein de l'économie des pays en voie de développement, en particulier dans ceux où la branche exportatrice du secteur agricole constitue la source quasi exclusive des recettes extérieures et la principale base nationale de l'accumulation du capital. Ce n'est pas le cas de l'Algérie où les exportations agricoles représentent une part négligeable<sup>1</sup> dans les recettes extérieures, puisqu'elles couvrent à peine 1% des importations alimentaires du pays.

Situé dans le prolongement de la tentative d'auto-ajustement amorcé en Algérie à partir de 1980, le programme d'ajustement structurel négocié avec le F.M.I a comporté deux volets: l'accord

---

<sup>1</sup>- Cela, malgré les progrès réalisés, puisque la part de l'agriculture dans les exportations algériennes hors hydrocarbures est passée de 4% en 1991 à 20% en 1996.

"stand-by" et l'accord de facilité de financement élargie. Le premier volet, d'une durée d'une année (avril 1994-mars 1995), a pour objectif la stabilisation économique par le rétablissement des équilibres macroéconomiques, et ce, à travers une action concentrée essentiellement sur la demande (compression). Quant au second volet, il s'est étalé sur une période de trois années successives (avril 1995-mars 1998) et avait pour objectif une action en profondeur sur les structures économiques en vue de stimuler l'offre. En fait, les deux volets sont complémentaires, dans la mesure où les conditions idéales d'application du second volet reposent sur la restauration des équilibres macroéconomiques qui vise à réduire les distorsions et à assurer un fonctionnement normal du marché. Nous utiliserons le terme d'ajustement structurel pour désigner les deux volets du programme.

Le cadre libéral promu dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel et la promotion de la production des biens échangeables sont les deux principales conséquences positives de la mise en œuvre de ces programmes au niveau des capacités productives de l'agriculture, conséquences qui renforcent les structures productives agricoles et peuvent de ce fait être considérées comme étant des atouts pour l'agriculture dans sa contribution au succès de l'étape cruciale du post-ajustement en Algérie.

### **1- La création d'un cadre libéral propice à l'intensification des capacités productives agricoles.**

A priori, l'ajustement structurel négocié avec les institutions financières internationales est favorable au développement agricole pour deux raisons essentielles:

Le cadre libéral promu par le programme d'ajustement structurel permet de réduire les interférences au sein de l'agriculture. Celles-ci ont effectivement jusque-là constitué une sérieuse entrave au développement agricole en Algérie. Il s'agit essentiellement de la forte emprise bureaucratique qui a affecté l'évolution des capacités

productives agricoles. Par conséquent, en soulageant l'économie agricole du poids de la bureaucratie, le cadre libéral favorise l'initiative et la responsabilité des producteurs directs.

## **2. La promotion de la production des biens échangeables.**

**L'ajustement structurel promeut la production marchande, et en particulier la production des biens échangeables<sup>1</sup>:** Dans la mesure où une forte proportion de la production agricole est composée de biens échangeables, le secteur agricole apparaît bien placé pour que le programme d'ajustement structurel intègre dans ses objectifs l'amélioration des performances agricoles du pays en ajustement.

Le développement de l'offre de biens agricoles échangeables passe par une modification des structures de la production et de l'allocation des ressources dans un sens qui favorise la production de ces biens. Dans une économie de marché, une telle modification est induite par une augmentation de la rentabilité des activités agricoles de production des biens échangeables; cette augmentation de la rentabilité peut être réalisée de deux manières non exclusives: par l'accroissement des prix relatifs des biens agricoles échangeables, et par l'accroissement de la productivité des facteurs qui concourent à la production de ces biens.

### **L'accroissement des prix relatifs des biens agricoles échangeables:**

Il correspond à une amélioration des termes de l'échange internes au profit de l'agriculture. La libéralisation des prix des produits agricoles (fruits et légumes) à partir de 1980, la liberté de commercialisation accordée aux domaines agricoles étatiques, et l'élimination progressive de la subvention des prix alimentaires de large consommation, marquent un renversement de tendance de la politique des prix qui a prévalu jusque là. Cette politique a été particulièrement défavorable à l'agriculture à travers la politique

---

<sup>1</sup> Il s'agit des biens qui font l'objet d'échange sur le marché intérieur, des biens exportables et des biens substituables à l'importation.

"du pain à bon marché" qui avait pour objectif de maintenir à un niveau bas les frais de reproduction de la force de travail en vue de rentabiliser l'industrie naissante. L'amélioration des termes de l'échange au profit de l'agriculture, est censée se traduire par une augmentation de la production agricole (en particulier, les biens dont les prix réels se sont fortement accrus) proportionnellement à l'élasticité de l'offre agricole par rapport aux prix. Le niveau de l'élasticité de l'offre étant étroitement lié à la taille du marché (débouché), à l'état de l'infrastructure, à la mobilité sociale, et à la liberté de commercialisation. Les longs délais caractéristiques de l'agriculture (réaction de l'agriculture aux modifications de l'environnement, maturation des investissements agricoles) font que le niveau de l'élasticité de l'offre agricole est plus élevé à long terme qu'à court terme, en particulier pour les productions pérennes (arboriculture) et pour l'élevage qui exige d'importantes immobilisations.

Compte tenu de l'instauration de la liberté de commercialisation de la quasi totalité des produits agricoles, l'évolution des prix relatifs des produits agricoles peut être appréciée à partir de l'évolution des prix des produits alimentaires par rapport à l'indice général des prix à la consommation. La décennie 1990 a été marquée par une forte augmentation de l'indice général des prix à la consommation, en particulier pour les deux périodes biennales 1990 et 1991 (avec respectivement 25% et 35% d'augmentation annuelle) et 1994 et 1995 (avec respectivement 29% et 30%).

## **II. Les atouts de l'agriculture algérienne susceptibles de contribuer au succès du post-ajustement.**

Au terme de l'application du programme d'ajustement structurel, le prix international des hydrocarbures demeure la variable d'ajustement déterminante, puisque c'est dans la mise en valeur des ressources énergétiques que l'Algérie puise l'essentiel de ses ressources financières. En conséquence, tout porte à croire que les

causes des déséquilibres qui ont conduit à l'application d'un programme d'ajustement structurel demeurent présentes, et le spectre des politiques restrictives n'a pas tout à fait disparu. Parmi les variables d'ajustement appropriées dans le cas de l'économie algérienne, la dynamisation de l'économie agricole, à travers le développement de ses capacités productives, occupe une place de premier plan. En effet, la réhabilitation de l'agriculture et de l'activité agricole constitue un puissant facteur de diversification économique et de multiplication des sources pérennes de surplus économique.

L'ancrage profond de la tradition agraire dans les structures économiques et sociales, les multiples atouts dont dispose l'Algérie pour accroître les capacités productives du secteur agricole, et la pression considérable que la crise exerce sur le décideur algérien pour la recherche d'une solution définitive à la crise qui ronge l'économie et sape les fondements mêmes de la société, sont autant de facteurs qui imposent l'option agricole comme élément déterminant de la solution de la crise profonde que traverse l'économie algérienne.

- Il ne s'agit pas d'une option facile pour deux raisons essentielles:

Elle repose sur une grande volonté et une détermination politiques pour venir à bout des résistances, des inerties et des réactions (hostiles) que suscitent les réformes destinées à dynamiser l'économie agricole.

- Sa concrétisation repose sur la mobilisation de moyens humains, matériels et financiers considérables, et elle nécessite une grande dose de persévérance en raison des délais importants qu'exigent une action profonde sur les structures agraires et la maturation des investissements agricoles.

Mais au-delà de ces difficultés inhérentes à l'économie agricole, l'option agricole a le mérite de proposer une solution à caractère durable, en ce sens qu'elle s'appuie non seulement sur une économie de production (par opposition à l'économie de rente), mais également

sur la mise en valeur d'une ressource qui présente l'avantage d'être perpétuellement renouvelable lorsqu'elle est exploitée de manière rationnelle. L'agriculture dispose de plusieurs atouts qui la rendent aptes à contribuer de manière efficace au succès du post-ajustement et à la construction d'une économie moderne performante. Parmi ces atouts, nous en avons relevé cinq qui nous paraissent en mesure de placer l'agriculture dans des conditions favorables pour contribuer à la réalisation de ces deux objectifs vitaux. Il s'agit de la contrainte imposée par la crise aiguë que traverse l'économie algérienne depuis le contre-choc pétrolier de 1986, l'état d'avancement du mouvement de restructuration du secteur agricole, l'existence d'importantes réserves de productivité non exploitées, les possibilités de diversification de la production qu'offre l'agriculture algérienne, et l'existence d'une demande solvable pour les produits agro-alimentaires.

### **1. La contrainte imposée par la crise.**

La crise que traverse l'économie algérienne depuis le contre-choc pétrolier de 1986, a permis de révéler l'extrême vulnérabilité de l'économie algérienne, et de mettre en évidence l'importance que revêt l'existence au sein de l'économie d'un secteur agricole efficace et performant. La vulnérabilité de l'économie algérienne trouve ses origines dans l'inefficacité de l'appareil productif qui a été révélée au grand jour par la baisse du pouvoir d'achat international des hydrocarbures. En effet, jusqu'à 1986, le niveau des recettes extérieures que procure la mise en valeur des hydrocarbures, a permis, dans une très large mesure, de prendre en charge le processus d'accumulation du capital et dans le même temps de combler les défaillances de l'appareil productif national. Le domaine agro-alimentaire illustre parfaitement ce phénomène, dans la mesure où la manne pétrolière a non seulement permis de gérer les défaillances du secteur agricole par le biais de l'importation, mais elle a également fortement contribué à entretenir et à perpétuer ce mode de gestion du déficit agro-alimentaire.

La baisse importante et durable du prix international des hydrocarbures et ses conséquences sur le pouvoir d'achat international de l'Algérie disqualifient l'importation comme mode de gestion du déficit alimentaire et imposent, sous la pression des faits, la réhabilitation de l'agriculture nationale dans ses fonctions traditionnelles de source d'approvisionnement agro-alimentaire et de base de l'accumulation du capital. La diversification des sources de financement en tant que segment de la solution à la crise actuelle et à la vulnérabilité de l'économie algérienne, passe nécessairement par le développement de l'économie agricole et la promotion des zones rurales.

## **2. La restructuration du secteur agricole.**

Le secteur agricole a été largement affecté par le vaste programme de restructuration de l'appareil de production amorcé en Algérie dès le début de la décennie 1980. Le cadre libéral promu à travers les différentes réformes structurelles dont en particulier le programme d'ajustement structurel négocié avec les institutions financières internationales, a permis de réaliser au niveau de l'agriculture des progrès sur le plan organisationnel et de créer des conditions favorables à l'accroissement des performances agricoles, et ce, grâce à une plus grande sécurisation des exploitants (statut de l'exploitant, problème foncier) et à l'atténuation du poids de la bureaucratie (autonomie) qui a jusque là constitué une entrave au développement des capacités productives agricoles.

## **3. L'existence d'importantes réserves de productivité.**

Compte-tenu de la dimension réduite du territoire agricole exploitable par rapport à la taille de la population qui est en constante évolution, les deux moyens dont dispose l'Algérie pour accroître son potentiel agricole et améliorer son niveau d'autosuffisance alimentaire sont l'extension du territoire agricole par la conquête de nouvelles terres agricoles, d'une part et, d'autre part, à travers l'intensification de

la production agricole, c'est à dire l'accroissement des rendements agricoles par unité de surface.

En ce qui concerne l'extension du territoire agricole, d'importantes possibilités sont offertes par les zones steppiques et sahariennes. Cependant, la mise en valeur de ces zones exige la prise en compte de leurs spécificités agro-pédologiques, en raison de la fragilité du milieu naturel (sol). C'est sur la base d'études approfondies préalables et d'une intervention multidisciplinaire concertée (agronomie, hydraulique, économie rurale, planification) que doit nécessairement s'opérer la mise en valeur de ces zones écologiquement fragiles où des initiatives telles que la construction d'un barrage vert et la dissémination de microclimats doivent être relancées et intensifiées en vue d'une exploitation effectivement rationnelle des zones steppiques et sahariennes.

Avec la loi relative à l'accès à la propriété foncière agricole promulguée en 1983, les autorités algériennes ont opté pour l'agriculture en zone saharienne. Dans le cadre de cette loi, 340.000 hectares ont été distribués, 70.000 hectares ont été mis en valeur, dont 60.000 sont actuellement productifs. Les périmètres de mise en valeur sont délimités par le C.D.R.S (Commissariat au Développement des Régions Sahariennes) après une étude approfondie des sols conjointement avec l' I.N.R.H (Institut National des Recherches Hydrauliques). Le réservoir aquifère du sous-sol saharien est estimé à 50.000 milliards de mètres cubes que se partagent le complexe terminal et le continental intercalaire. L'inconvénient que présente l'exploitation de ces ressources hydrauliques réside au niveau du fait qu'elles sont très faiblement renouvelables, et par conséquent, elle présente un risque pour l'équilibre écologique déjà fragile de la zone saharienne. Cependant, les résultats des différentes simulations ont montré qu'il est possible de prélever en moyenne annuelle 5 milliards de mètres cubes sans préjudice pour l'équilibre écologique.

Dans le domaine de l'intensification de la production agricole, qui constitue la solution appropriée aux faibles disponibilités en terres arables, l'agriculture algérienne offre d'importantes possibilités si on se réfère aux deux principaux indicateurs du niveau d'exploitation de la surface agricole utile, à savoir, l'importance de la surface irriguée et le niveau de consommation des produits fertilisants. La comparaison avec le Maroc permet de révéler le retard considérable que l'Algérie accuse dans le domaine de l'intensification de la production agricole, et par conséquent, elle met en évidence l'ampleur des réserves de productivité dont dispose l'agriculture algérienne, et qui ne demandent qu'à être valorisées.

**Tableau: L'irrigation et la consommation de fertilisants au Maroc et en Algérie 1993.**

	Maroc	Algérie
Superficie irriguée (en milliers d'hectares)	1258	300
Superficie irriguée en % de la superficie cultivée total	12,6 %	4 %
Consommation annuelle de fertilisants (en milliers de tonnes)		
• 1982-83	252,9	126,2
• 1989-90	320,8	117
• 1991-93	320,6	96,7

\* **Source : Statistical Yearbook 1995. Nations Unies.**

En rattrapant son retard dans les domaines de l'irrigation et de la consommation de fertilisants, l'Algérie serait en mesure d'accroître de manière substantielle ses rendements agricoles et le volume de sa production agricole car ses performances agricoles actuelles sont loin de correspondre aux possibilités réelles de son potentiel.

#### **4. Les possibilités de diversification de la production agricole.**

La grande variété des zones climatiques qui existe en Algérie permet de pratiquer plusieurs types d'agriculture et ouvre ainsi la voie à une diversification de la production agricole. Les différents types d'agriculture praticables sont :

- L'agriculture des plaines côtières qui recèle d'importantes potentialités, compte tenu des conditions naturelles favorables dont elle jouit.
- L'agriculture de montagne qui est traditionnellement spécialisée dans les cultures pérennes (arboriculture) et dans l'élevage intensif. Cette forme d'agriculture joue un rôle fondamental dans la préservation et la conservation du potentiel productif de l'agriculture des plaines, et ce, en tant qu'obstacle aux phénomènes d'érosion.
- L'agriculture des hauts plateaux spécialisée dans une production céréalière extensive et aléatoire car la zone des hauts plateaux correspond à la limite climatique de l'agriculture en sec. L'extension des périmètres irrigués et un usage plus intense de fertilisants, permettraient d'atténuer le caractère extensif et aléatoire de la production céréalière, et d'accroître ainsi les rendements par unité de surface et le volume de la production.
- L'agriculture steppique joue également un rôle essentiel dans la conservation du potentiel agricole national, compte tenu de sa position géographique à la limite du Sahara (avancée du désert). La fragilité des conditions naturelles dans lesquelles évolue l'agriculture steppique, réduit ses potentialités dans le domaine de la production végétale; cependant, des travaux de boisement (barrage vert) et d'aménagement sont susceptibles de créer des microclimats qui permettraient le développement d'une production végétale adaptée au milieu naturel.
- L'agriculture saharienne ouvre de grandes possibilités de développement dans deux principaux domaines, d'une part, dans le domaine de la production dattière où l'Algérie bénéficie d'un avantage comparatif international certain, compte tenu de la variété et de la qualité de son produit, et d'autre part, dans le domaine de la production intensive de primeurs rendue possible dans des périmètres irrigués (oasis). L'avantage effectif existant

dans ce domaine et le niveau élevé de la rentabilité financière des primeurs, ouvrent de larges perspectives pour la conquête d'une part importante dans le marché européen et l'amélioration de la balance agricole.

Dans le cadre de l'extension du territoire agricole national, les autorités publiques ont engagé, au cours de l'année 1998, une réflexion autour du développement de l'agriculture saharienne (agriculture oasisienne, grande mise en valeur) à laquelle ont pris part des spécialistes de plusieurs disciplines (agronomie, hydraulique, pédologie) ainsi que les banques pour examiner les possibilités de réalisation de cet ambitieux projet.

#### **5. L'existence d'une demande solvable.**

L'existence effective d'une demande solvable pour les produits agro-alimentaires en Algérie est repérable à travers l'ampleur de la dépendance vis à vis de l'extérieur pour l'approvisionnement alimentaire et l'importance des moyens de paiement internationaux consacrés annuellement au règlement de la facture alimentaire. En volume, ce sont les céréales qui constituent la principale denrée alimentaire importée par l'Algérie. En effet, l'Algérie acquiert à l'extérieur 8 millions de tonnes de céréales par an. Avec une quantité de 3 millions de tonnes par an, l'Algérie figure au premier rang mondial des importateurs de blé dur. En valeur, l'Algérie consacre 25% de ses recettes extérieures à l'importation de produits alimentaires, soit un montant annuel de 2,8 milliards de dollars en moyenne pour la période 1990-2000. Les céréales et le lait absorbent à eux seuls 60% du montant de la facture alimentaire de l'Algérie.

C'est la mise en valeur internationale des ressources énergétiques (gaz naturel et pétrole) qui fournit à l'Algérie le pouvoir d'achat international nécessaire à l'importation de denrées alimentaires. Les moyens de paiement internationaux consacrés au règlement de la facture alimentaire confirment la disponibilité des moyens de paiement internationaux ainsi que l'existence effective d'une demande

solvable pour les produits agro-alimentaires en Algérie.. La portée de l'objectif consistant à accroître le niveau d'autosuffisance alimentaire par la stimulation des capacités productives de l'agriculture nationale apparaît comme un objectif stratégique de premier plan dans le cas particulier de l'Algérie, et ce, compte tenu du niveau de sa dépendance alimentaire et de l'ampleur des moyens financiers que ce pays consacre à l'importation des produits agro-alimentaires pour la satisfaction des besoins alimentaires de sa population.

## **CONCLUSION**

La dynamisation de l'économie agricole en vue d'accroître les capacités productives agricoles nationales et d'atténuer la gestion de l'approvisionnement agro-alimentaire par le biais des importations, revêt une grande importance stratégique dans le cas particulier de l'Algérie. En effet, la réalisation de cet objectif permet non seulement de réaliser d'importantes économies en moyens de paiement internationaux<sup>1</sup>, mais également de contribuer de manière très efficace à la réalisation d'un objectif majeur du point de vue du succès de la phase de post-ajustement et du développement économique en général, à savoir l'amorce et l'activation de la phase de l'import-substitution qui constitue une étape déterminante dans le processus de développement économique. Si on se réfère au modèle général du

---

<sup>1</sup> - L'accroissement des capacités nationales d'approvisionnement alimentaire et par conséquent, la diminution des importations de denrées alimentaires permet, dans le cas de l'Algérie, de dégager une quantité importante de moyens de paiement internationaux qui peut être consacrée à la réalisation de trois tâches fondamentales du point de vue du succès de la phase de post-ajustement:

- desserrer la pression de la contrainte extérieure qui pèse sur l'économie algérienne et ainsi prévenir les risques de réémergence des politiques restrictives caractéristiques des programmes d'ajustement structurel;
- activer le processus d'équipement et de modernisation de l'économie;
- redynamiser l'investissement productif qui constitue la source privilégiée de création d'emplois durables et de richesses.

développement industriel développé par J. Fei et G. Ranis<sup>1</sup>, il s'avère que ce processus se décompose en deux phases historiques distinctes qui se succèdent suivant un ordre séquentiel déterminé:

- La phase initiale correspond globalement à l'orientation des efforts d'industrialisation quasi exclusivement vers le marché intérieur, et ce, essentiellement à travers la promotion des industries à vocation import-substitution. Le succès de cette phase de développement dépend étroitement du dynamisme de l'instance étatique, dans la mesure où elle exige une intervention massive de l'Etat au sein de l'économie (financement, régulation), ainsi qu'une protection rigoureuse de l'industrie locale naissante.
- La seconde phase correspond à une étape au cours de laquelle l'appareil productif a atteint un stade de maturité qui lui permet non seulement de s'émanciper de la protection dont il a bénéficié jusque-là, mais également de prétendre à une part sur les marchés extérieurs par le développement des exportations. La plus grande maturité de l'appareil de production ouvre ainsi la voie à une insertion économiquement enrichissante dans la division internationale du travail grâce à des gains substantiels de productivité ainsi qu'à une plus grande compétitivité internationale.

De par la nature des ressources sur lesquelles repose la reproduction l'économie agricole, la redynamisation de cette dernière apparaît à la fois comme un segment essentiel des politiques économiques appropriées caractéristiques de l'ère de post-ajustement et, également comme une opportunité que l'Algérie doit impérativement saisir pour réhabiliter l'économie productive au détriment de l'économie de rente qui a constitué le principal facteur en cause dans la vulnérabilité de l'économie algérienne.

---

<sup>1</sup>- Cf. J.Fei et G.Ranis in: "The political economy of development policy change: a comparative study of Thailand and Philippines." Economic Growth Center. Yale University. 1988.

Le passage d'une économie de rente dominée par la mise en valeur des ressources énergétiques non renouvelables à une économie productive largement diversifiée et fondée sur l'exploitation des ressources locales perpétuellement renouvelables, constitue la clé du succès de la phase cruciale de post-ajustement en Algérie. Les ressources et les atouts dont dispose l'agriculture algérienne la rendent parfaitement qualifiée et apte à jouer un rôle déterminant dans ce succès à condition bien sûr de reconsidérer la politique à l'égard de ce secteur économique et des zones rurales qui ont été jusque là relativement défavorisées dans l'affectation des ressources humaines, matérielles et financières.

Si on s'en tient strictement aux critères définis par le F.M.I et aux objectifs que cette institution financière avait fixés au programme d'ajustement structurel en Algérie, nous pouvons conclure que ce dernier s'est globalement soldé par un succès, dans la mesure où au terme de son application, les équilibres macro-financiers ont été rétablis (parfois même au-delà des niveaux projetés), et l'état d'avancement des réformes libérales est tel que le mouvement vers une économie de marché apparaît comme étant irréversible. Même si les performances macro-financières ont été réalisées, en grande partie, grâce à des facteurs exogènes, elles constituent un acquis que l'économie doit mettre à profit pour s'engager dans la voie de la croissance et du développement durable. L'adoption d'un programme d'ajustement structurel négocié est apparue comme une nécessité, compte tenu de l'état de l'économie algérienne à la fin de l'année 1993. Le programme appliqué avait pour objectif déclaré de remettre de l'ordre dans l'économie pour favoriser la relance économique, sans pour autant placer la croissance économique parmi ses objectifs immédiats (à court terme). Son application s'est, cependant, traduite par des coûts économiques et sociaux (prévisibles) considérables repérables aux principaux niveaux suivants:

- Le phénomène inquiétant de désindustrialisation qui affecte en priorité le noyau dur (secteur des biens d'investissement) de la

structure industrielle de l'Algérie. C'est du dynamisme de ce noyau que dépend en grande partie la relance économique.

- L'intensification du phénomène de désinvestissement (en particulier dans le secteur public) qui a des conséquences néfastes sur la quantité et la disponibilité des consommations collectives ainsi que sur la qualité du service public.
- La montée du chômage et l'absence de perspectives pour les jeunes et les premiers demandeurs d'emploi, qui sont doublées d'une "précarisation" des conditions de l'emploi liée à l'extension de la contractualisation de l'emploi.
- La fracture sociale liée au désengagement de l'Etat des sphères économique et sociale. Si ce phénomène n'est pas pris en charge, il risque de porter un coup sérieux à la cohésion sociale.
- L'informalisation croissante de l'économie qui porte un sérieux préjudice à la capacité financière de l'Etat, et en outre elle constitue une entrave au développement d'une économie moderne.

C'est uniquement au prix d'une relance économique que l'Algérie réussira à remédier aux effets pervers (économiques et sociaux) du programme d'ajustement structurel. De ce fait, l'efficacité de ce programme dépend de sa capacité à engendrer les variables et les processus d'ajustement appropriés pour éradiquer le mal qui ronge l'économie, c'est à dire les causes qui sont à l'origine de la mise en œuvre du programme d'ajustement. La dynamisation de l'économie agricole en vue et la promotion du monde rural en vue de l'amélioration des capacités d'approvisionnement agro-alimentaire constitue un des axes privilégiés des politiques économiques appropriées qui s'imposent durant l'étape cruciale de post-ajustement que l'Algérie est impérativement tenue de réussir pour, d'une part, justifier les coûts économiques et sociaux liés au programme d'ajustement structurel et, d'autre part, surmonter la crise profonde que traverse l'économie algérienne depuis le contre-choc pétrolier de 1986.

**Eléments bibliographiques. I. Ouvrages consultés:**

M.E Benissad: "La réforme économique en Algérie." O.P.U. 1991.

M.E Benissad: "L'ajustement structurel. Objectifs et expériences." ALIM-EDITIONS. 1994

S.Mouhoubi:"L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques." O.P.U.1998.

**II. ARTICLES CONSULTES.**

G. Azoulay: "Globalisation des échanges et sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2010." Tiers-Monde n°135 janvier-mars 1998.

M.E Benissad: "L'ajustement structurel en Algérie, le chemin parcouru." Article paru dans le quotidien "El-Watan". Janvier 1999

D. Djerafi:"Schéma de financement, réformes et processus de libéralisation financière en Algérie." C.E.M.A.F.I 2èmes Rencontres Euro-Méditerranéennes. Novembre 1998.

M. Drain:"Les mondes méditerranéens"(Dossier des images économiques du monde).S.E.D.E.S 1996.

A. Féler:"Les bons résultats de l'ajustement en Algérie."Bulletin du F.M.I août 1996.

P. Guillaume: "Politique d'ajustement structurel et développement agricole."Revue Economie Rurale n°216 juillet-août 1993.

M. Hajam: "Politique et rôle du F.M.I en Algérie: du réajustement de la balance des paiements au réaménagement de la dette."

B. Khader: "L'ajustement structurel au Maghreb: une synthèse." Alternatives Sud Vol II 1995.

A. Marouani: "Quelques remarques critiques sur les fondements macroéconomiques des P.A.S." C.E.M.A.F.I 1992.

G. Michel: "Pourquoi certaines économies réussissent-elles l'ajustement mieux que d'autres."Marchés Tropicaux n°518 mars 1995.

L. Talha:"Croissance, crise et mutations économiques au Maghreb (1974-1994).Alternatives Sud Vol II 1995.

M. Zemouri:"Approche théorique de l'ajustement structurel négocié et son antinomie avec la promotion des consommations collectives."

(Communication présentée au Colloque International sur les "Effets des Programmes d'Ajustement Structurel sur les secteurs de l'Education et de la Santé" organisé par la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion de l'Université de Batna Novembre 2000).

**III. RAPPORTS:**

C.N.E.S:"Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux de l'ajustement structurel." Novembre 1998.C.N.E.S (Conseil National Economique et Social): Rapport Semestriel sur la Conjoncture.

**IV.THESES:**

G. Galibaka : "Les programmes des politiques d'ajustement structurel. Une réflexion sur leurs fondements micro et macroéconomiques." C.E.M.A.F.I Université de Nice Sophia-Antipolis. 1992.

M. Zemouri : "Surplus économique, autosuffisance et développement économique. L'autosuffisance alimentaire dans le cadre de l'ajustement structurel: cas de l'Algérie."

Thèse de Doctorat d'Etat. C.E.M.A.F.I Université de Nice Sophia Antipolis. 2000.